

Langues officielles—Loi

au point que l'avant-dernier rapport qui était celui de M. Keith Spicer, lequel quittait à ce moment-là ses fonctions, on s'était permis de rappeler quels étaient les ministères où l'inobservation de la loi empirait d'année en année depuis son premier rapport. Alors nous proposons à l'article 33 qu'il en soit désormais pour les ministères qui, sans excuse légitime, désobéissent à une décision du commissaire, exactement comme pour toute autre loi fédérale une infraction passible non seulement d'amende mais également d'emprisonnement.

Je pense qu'il est temps de mettre fin à cette triste farce où les ministères d'année en année ne prennent même pas le temps de lire les recommandations de cet officier de notre Parlement.

Deux mesures me tiennent particulièrement à cœur: celle de rappeler que les gens qui peuvent se plaindre de l'inobservation de cette loi pourront toujours s'adresser aux tribunaux mais auparavant devront loger leurs plaintes auprès du commissaire aux langues officielles. Enfin, une mesure est inspirée de *The Equal Opportunity Act* des États-Unis où nous proposons que le gouvernement fédéral, non seulement à l'intérieur de ses institutions mais également par le truchement de diverses mesures qu'il prend aux niveaux fiscal, budgétaire, auprès de ses fournisseurs, et le reste, exige également d'eux qu'ils fassent leur part, qu'ils assument une partie du fardeau de l'unité de ce pays.

Monsieur le président, c'est toujours un problème, un test de sincérité. Personnellement j'en ai assez d'entendre parler les gens de l'unité de ce pays, j'aimerais entendre chacun proposer carrément ce qu'il est prêt à faire, quel prix il est prêt à payer pour assumer sa part de ce grand projet qui nous tient à cœur de sauvegarder l'unité de ce pays. Et selon mon expérience, autant on est d'emblée en faveur de tout ce qui se rapporte à la vertu, autant on devient très hésitant si non fuyant lorsqu'on veut tester la sincérité de la population.

Quand je vois l'Alliance de la Fonction publique refuser un projet aussi essentiel que celui de partager la richesse de tout le pays entre les deux côtés de la rivière, entre Hull et Ottawa, je vois le communiqué qu'ils ont émis avec une vingtaine de motifs pour refuser de faire trois milles de plus et travailler dans une atmosphère française comme celle de Hull. Je me dis que si ceux-là même qui habitent dans la capitale nationale ne sont pas plus généreux, on aurait raison d'être pessimistes. Alors, monsieur le président, au fond ce que ce bill essaie de rappeler c'est que la vérité c'est avant tout et essentiellement de l'action concrète.

[Traduction]

Mme Ursula Appolloni (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter tout d'abord le motionnaire de son travail fort diligent et consciencieux. Ceux d'entre nous qui siègent de ce côté-ci de la Chambre savent qu'il aime les Canadiens français et qu'il se dévoue à leur cause et j'espère qu'ils le paieront de retour pour sa sincérité et l'excellent travail qu'il accomplit pour eux. Je dois également ajouter qu'en qualité de Canadienne, je partage dans une large mesure ses frustrations au sujet d'une situation qu'il qualifie de discriminatoire, soit le manque de représentation appropriée au sein des ministères de l'État. Les femmes savent ce que cela signifie de faire partie d'une minorité et nous espérons que cette situation changera également.

[M. De Bané.]

Je me souviens qu'en étudiant l'histoire d'Angleterre, un de mes manuels disait qu'en rétrospective, le grand feu de Londres avait été une excellente chose: c'était vraiment l'œuvre de Dieu. Même s'il avait détruit une ville entière, il l'avait aussi débarrassée de la peste noire et de toutes les autres pestilences. Par analogie, on pourrait peut-être dire à postériori que l'élection du Parti québécois a peut-être été une bénédiction parce qu'elle a permis à tous les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, de connaître les difficultés rencontrées par les Canadiens-français—theurs frustrations, leur colère et leurs aspirations. J'espère que cet éveil des Canadiens anglophones ne sera pas de courte durée et même qu'il s'accroîtra.

● (1622)

Ceci dit, j'aimerais en venir au bill à l'étude, le bill C-202. Je suis d'accord avec son parrain sur le but à atteindre, cependant il y a un passage en particulier auquel je m'oppose très sérieusement, et j'espère que son parrain avec son sens habituel du *fair play* voudra bien le modifier. Au tout début, dans la définition de l'objet du bill, il est question d'objectifs en matière linguistique et culturelle. Mon objection porte sur la confusion dans un même bill des besoins linguistiques et culturels. L'auteur parle même d'une politique culturelle pour le Canada. John A. Macdonald disait en 1890 qu'il n'y a pas de groupe ethnique supérieur au pays. J'espère que cela reste vrai aujourd'hui comme en 1890.

Il faut à mon avis prendre l'initiative de redresser la situation pour permettre aux Canadiens francophones de participer pleinement à la vie d'un pays qu'ils ont été des tout premiers à explorer, à peupler et à fonder. Je suis d'accord avec le parrain du bill lorsqu'il dit qu'il faut payer le prix de l'unité canadienne mais j'aimerais bien savoir exactement quel est ce prix. Les Canadiens anglophones veulent bien payer le prix fort, mais quel prix au juste? Faut-il pour cela renoncer à notre identité culturelle propre?

J'espère que tel n'est pas le prix, parce qu'il y a 26 p. 100 de la population qui ne renoncera pas à son identité, ce que d'ailleurs l'État fédéral ne lui a jamais demandé de faire. Malgré les liens profonds qui unissent la culture et la langue, il s'agit là de deux choses bien distinctes. Et il faut faire très attention de ne pas oublier cette distinction quand on parle des deux choses. La langue est un moyen de communication.

J'estime que l'anglais et le français devraient être mis exactement sur le même pied, au Canada. Toutefois, en ce qui concerne la culture, la question est entièrement différente. Il s'agit d'un mélange complexe d'attitudes, de sentiments, de valeurs, d'émotions et de traditions. En retraçant l'histoire du Canada, nous devons nous souvenir que depuis le début de ce siècle, il y a 77 ans, les émigrants qui ne parlaient ni l'anglais ni le français et dont les cultures n'appartenaient ni à la France ni à l'Angleterre, sont venus au Canada et ont adopté une des deux langues officielles. Malheureusement, la plupart ont choisi l'anglais, mais ils ont conservé leur propre culture.

Je recommande que nous rejetions ce point du bill. A mon avis la langue s'acquiert grâce aux facultés cérébrales, mais la culture vient du cœur et s'apprend par le cœur. On ne peut pas l'imposer aux autres. La culture ne saurait appartenir à un seul groupe. Pour être forte et riche, elle doit avoir plusieurs